



Pascale COSTA
Inspectrice générale
de l'éducation
nationale

Groupe sciences et
techniques
industrielles

Téléphones :
06 11 17 12 40
01 55 55 13 04

Courriel :
pascale.costas
@education.gouv.fr

107 rue de Grenelle
75357 Paris 07 SP

Paris, le 10 décembre 2014

Madame l'inspectrice générale de l'éducation
nationale groupe sciences et techniques industrielles
à
Madame ou monsieur le chef d'établissement
disposant d'une section baccalauréat professionnel de
la maintenance des véhicules automobiles option
véhicules particuliers

**Objet : concours général des métiers pour la spécialité maintenance des
véhicules automobiles option voitures particulières - session 2015**

Le concours général des métiers permet de distinguer les meilleurs élèves ou apprentis préparant un baccalauréat professionnel et de valoriser leurs travaux, avec l'objectif que leur prestation puisse servir de référence à l'ensemble des classes. Il évalue les compétences des candidats sur des sujets conformes aux programmes officiels, mais dans le cadre d'épreuves plus exigeantes et plus longues que celles du baccalauréat.

Les modalités d'inscription sont décrites dans la note de service n°2014-152 du 12 novembre 2014 parue au BOEN n°43 du 20 novembre 2014.

Le concours se déroule en deux parties :

- la première est une épreuve écrite de six heures se déroulant le 11 mars 2015 dans chaque académie ;
- la seconde, dite « finale » concerne les candidats admis. Il s'agit d'une épreuve pratique sur deux journées organisée cette année au plan national, les 27 et 28 mai 2015 au lycée Georges Cormier de Coulommiers.

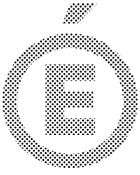
A l'issue de cette finale, le jury proposera des prix (premier, deuxième et troisième) et éventuellement des accessits. De nombreux lots sont offerts aux six finalistes.

Les lauréats seront invités à la Sorbonne au cours de la deuxième semaine de juillet 2015 à une cérémonie officielle de remise des prix par la ministre de l'éducation nationale.

Ce concours est un challenge d'excellence ; les actions de communication, que vous saurez mener dans votre établissement, contribueront certainement à valoriser la représentation de ces métiers en particulier auprès des élèves de collège et de leurs familles.

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir relayer cette information auprès de vos équipes pédagogiques et de mobiliser les enseignants de maintenance des véhicules ou les professeurs principaux de ces classes pour que les meilleurs élèves puissent d'une part, identifier et comprendre les enjeux de ce concours et d'autre part, susciter leur inscription dans les meilleurs délais.

Pour vous aider dans cette démarche, vous trouverez en fichier joint une affiche de présentation du concours à mettre en place dans les lieux fréquentés par les élèves de la filière automobile. Toute autre action de communication de votre part sera la bienvenue.



2 / 2

Les pré-inscriptions des établissements non encore inscrits et les inscriptions des candidats s'effectuent en ligne sur l'application CGweb, **du lundi 8 décembre 2014 au vendredi 9 janvier 2015, date impérative de clôture des inscriptions.**

Toute l'équipe en charge de l'organisation de ce concours est à votre écoute. Arnaud MAKOUDI, IEN ET STI de l'académie de Strasbourg et vice-président de ce concours (arnaud.makoudi@ac-strasbourg.fr) et Joachim ALPI, IEN ET STI de l'académie de Créteil (joachim.alpi@ac-creteil.fr) restent à votre disposition pour toute information complémentaire ou accompagnement éventuel dans cette démarche de valorisation et d'information.

Je vous remercie de la suite que vous saurez donner à cette opération en inscrivant votre établissement à ce concours et vous prie d'agréer, madame, monsieur le proviseur, l'expression de mes sentiments distingués.

Pascale Costa

Copie pour information :

- au chef de travaux de l'établissement ;
- aux IEN ET STI en charge du pilotage académique de la filière automobile.